

Aux Proviseurs des lycées
Aux Représentants des parents
d'élèves
Aux représentants des enseignants
Aux élèves délégués

Paris, le 30 août 2004

Madame, Monsieur,

Avant la rentrée scolaire, les élus du Groupe socialiste réaffirment les engagements qu'ils ont pris avec Jean-Paul HUCHON, auprès de la communauté scolaire francilienne.

Depuis 1998, notre objectif prioritaire a été et demeure la valorisation des compétences des jeunes lycéens.

Le budget consacré aux constructions, rénovations, à l'entretien et aux équipements des lycées représente, à lui seul, plus du tiers du budget total du Conseil Régional, signe tangible de l'importance que nous lui accordons.

Nos actions ont assurément contribué à réduire les inégalités sociales et culturelles et à améliorer les conditions d'études des lycéens.

Fidèles à nos convictions, nous avons toujours pour objectifs :

- **d'offrir les mêmes chances à tous et développer l'initiative citoyenne,**
- **de préparer l'avenir des jeunes franciliens,**
- **d'aménager le lycée de demain.**

Ce sont ces objectifs qui animent, Elisabeth GOUREVITCH, vice-présidente en charge des lycées et des politiques éducatives, pour la mise en place de mesures qui concourent à abaisser le coût de la rentrée pour les lycéens franciliens et leur famille.

Sans rentrer dans le détail de ces mesures puisque vous avez déjà reçu le dossier d'information en vue de cette rentrée, je me permets néanmoins de vous les présenter à nouveau :

1. ÉGALITÉ DES CHANCES ET DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES CITOYENNES :

- La gratuité des manuels scolaires
- L'aide à la demi-pension avec possibilité de mise en place du quotient familial
- L'aide à l'équipement des élèves des établissements techniques et professionnels
- Le câblage des établissements, le renouvellement et le développement du parc informatique (avec, à présent, 1 ordinateur pour 4 élèves)
- Le coup de pouce régional (bourse régionale de 2600 €/an reconductible 3 fois pour les jeunes boursiers sur critères sociaux ayant obtenu une « mention très bien » au baccalauréat)
- L'instauration de la carte « Imagine'R »
- La création du chéquier culture
- La mise en place du dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma »
- Les actions éducatives visant à développer la citoyenneté : « Projets Passion » et « Projets Lycées - Innovation Educative », etc....

L'accord est unanime pour reconnaître la toute première importance de l'éducation des jeunes. Or, le gouvernement pratique des coupes sombres en réduisant le nombre d'heures d'enseignement, les moyens accordés aux actions de la Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale, en supprimant des postes d'encadrement, assurés jusqu'alors par des emplois-jeunes.

Aussi, bien au-delà de ses compétences et de ses obligations, le Conseil Régional s'est engagé, le 28 juin dernier, à financer des postes de maîtres d'études pour la surveillance et le soutien scolaire dans les lycées et les CFA.

2. PRÉPARER L'AVENIR DES JEUNES FRANCILIENS :

- Offrir des formations adaptées et diversifiées (Schéma des formations en Ile de France)

- Satisfaire les besoins en places d'accueil (adoption le 13/12/2001 du Plan Prévisionnel des investissements en lycées pour assurer l'adéquation entre les places en lycées et l'évolution du nombre d'élèves)
- Mettre en place des sections européennes dans les lycées professionnels
- Informer les jeunes et développer une culture de l'orientation (l'orientation relevant d'un choix librement assumé est un facteur important de la réussite scolaire)
- Lutter contre le décrochage scolaire (programme « Réussite pour Tous » : actuellement 45 projets éducatifs sont répartis sur le territoire francilien permettant à tous les jeunes d'atteindre au moins le premier niveau de qualification).

Plus généralement, l'action de la Région est de favoriser la mobilité internationale de 10 000 étudiants et apprentis (à terme), par des stages à l'étranger de 3 à 9 mois ; de soutenir les programmes des « lycées et des CFA de toutes les chances » ; de lutter contre le décrochage scolaire par un encadrement renforcé et des effectifs réduits.

3. AMÉNAGER LE LYCÉE DE DEMAIN :

- Prendre en compte la qualité environnementale dans les opérations de rénovation des lycées
- Développer la construction d'équipements sportifs scolaires ou participer à la construction d'équipements municipaux mis à la disposition des établissements scolaires.
- Améliorer la sécurité dans les établissements scolaires

*Les investissements en matière de sécurité dans les lycées réalisés par la Région s'élèvent à 24,4 millions d'Euros.
Sans contester l'utilité des vidéosurveillances, ces équipements ne peuvent tout résoudre et se substituer à la présence humaine.*

Pour faire suite à la réforme constitutionnelle de mars 2003, la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales définit les transferts de compétences aux collectivités locales, dont les Régions.
On sait dans quelles conditions de très grande insuffisance de concertation avec les élus représentatifs des Conseils Régionaux et Généraux, ce texte a été imposé par le Gouvernement via le 49-3 au Parlement.

Il organise, en fait, un transfert de charges aux dépens des collectivités territoriales.

Ainsi, dans le domaine de la vie scolaire, la loi transfère la gestion des personnels techniciens, ouvriers des lycées (TOS) aux Régions et ce dès janvier 2005.

Ce transfert a été décidé sans concertation avec les personnels et sans même que le Ministre concerné, à l'époque, en ait fait la demande.

Il participe, en fait, au démantèlement du service public de l'Education Nationale.

Car, pour les Régions, se posent les lourdes questions des modes et des moyens humains de gestion de ces milliers d'agents publics supplémentaires.

En particulier, la compensation financière de ces transferts de compétences n'a toujours pas été précisée, et sans la garantie de l'Etat de prendre en compte leur coût réel, il ne restera aux collectivités territoriales et notamment aux Régions, qu'un outil possible pour s'adapter....la fiscalité.

Malgré ces mauvaises nouvelles pour la qualité du devenir éducatif de nos enfants, nous espérons que vous avez passé de très bonnes vacances et nous vous souhaitons une excellente rentrée.

Par ailleurs, nous vous rappelons que le groupe socialiste est à votre disposition pour faire visiter à vos classes les locaux de notre institution dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.

Croyez, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Jean-Paul PLANCHOU